

## Vote à l'unanimité du Sénat de la proposition de loi ouvrant le mécénat culturel aux Sociétés publiques locales (Spl)

**La Fédération des élus des Entreprises publiques locales se félicite de l'adoption unanime en première lecture au Sénat de la proposition de loi (PPL) de Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, qui vise à développer l'attractivité culturelle, touristique et économique des territoires via l'ouverture du mécénat culturel aux sociétés publiques locales (Spl).**

Hier, dans un esprit de concorde, les Sénateurs se sont unanimement prononcés en faveur de l'éligibilité des Spl œuvrant dans le domaine culturel dans le cadre de la proposition de loi déposée par la Sénatrice Sylvie Robert et ses cosignataires Antoine Lefevre (LR), Hervé Marseille (Union centriste) et Julien Bargeton (Renaissance). La PPL a été soutenue par son rapporteur, Michel Canévet, Sénateur du Finistère, et membre de la commission des finances.

Tous les groupes politiques du Sénat ont tenu à apporter leur soutien et ainsi à faire part au gouvernement de leur détermination à réparer ce qu'ils considèrent comme une inégalité. En complément, le Sénateur Michel Canévet, a sécurisé la PPL en ajoutant un article pour éviter le risque de conflits d'intérêts pour les élus.

La proposition de loi va poursuivre son processus législatif ces prochains mois à l'Assemblée nationale. La FedEpl en lien avec les acteurs des territoires ainsi que les Epl se mobiliseront pour qu'enfin les Spl œuvrant dans le domaine de la culture bénéficient des mesures fiscales liées au mécénat.

A la sortie de l'adoption, Sylvie Robert s'est félicitée de cette première étape et a évoqué la suite : « On va faire ensemble avec mes collègues le travail pour que cette PPL soit inscrite à l'Assemblée nationale et j'espère vraiment qu'un ou une député(e) la reprendra pour qu'enfin on corrige cette inégalité de traitement et qu'on ouvre le mécénat culturel aux Spl. »

Plus de 50 Sociétés publiques locales intervenant dans le domaine de la culture et présentes dans les territoires sont concernées dont : l'Abbaye royale de Fontevraud, le Palais des Papes à Avignon, le musée de la Romanité à Nîmes, le Museoparc d'Alésia, le Voyage à Nantes, etc.

### Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 400 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur [lesepl.fr](http://lesepl.fr)



**Contacts presse**  
Violaine Hacke, attachée de presse  
06 28 47 53 55  
[violainehacke@gmail.com](mailto:violainehacke@gmail.com)

**Contacts FedEpl**  
Cécile Consigny, chargée de communication  
01 53 32 22 07  
[c.consigny@lesepl.fr](mailto:c.consigny@lesepl.fr)